

ARQUES

POINT SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DU VILLAGE

- Goudronnage de la rue Déodat Roché
- Elagage et abattage des cyprès au cimetière
- Rénovation de la façade du Foyer
- Création de deux branchements réseau AEP
- Remplacement de l'éclairage de la salle de classe, peinture du hall de l'école et de la cantine
- Fleurissement du village



M'ARQUES PAGES

Dans ce numéro

LES TRAVAUX 1

ACTUALITÉS 1

LES ANIMATIONS 2

ÉCHOS DE L'ÉCOLE 3
ÉCHOS DU LAC

INFO PRATIQUE 4

ÉTAT CIVIL 4

CONTACTS UTILES 4

ACTUALITES

Opération Rosiers

Qu'elles soient naturelles ou artificielles, les couleurs des fleurs sont venues égayer les rues d'Arques.

Dans l'objectif de contribuer à l'embellissement de l'espace public et à l'amélioration du cadre de vie, la mairie a souhaité donner un petit coup de pouce, en proposant aux habitants de planter devant chez eux, en limite de propriété privée/public, un Rosier, offert par la commune. Une cinquantaine de familles ont répondu favorablement et donc une première commande a été passée auprès d'une jardinerie locale. Les plantations et l'entretien de ceux-ci devront être faits par les habitants, en échange ils obtiendront un permis de végétaliser par la signature d'une Charte avec la Commune. L'initiative ayant connu un vif succès, une deuxième commande est en cours.



LES ANIMATIONS



Pour le lundi de Pâques, la traditionnelle **chasse aux œufs**, organisée par la Régie Cathare de la Mairie d'Arques a rassemblé petits et grands dans la cour du château.

Dès le coup d'envoi lancé à 15 h 30, les enfants se sont élancés à la recherche des précieux œufs, soigneusement dissimulés dans les buissons, derrière les arbres ou autour du terrain du donjon. Quelques cloches sont même passées au dessus du château pendant la recherche et ont lâché quelques chocolats supplémentaires!!!!



Pour clore cette après-midi qui s'est déroulée sous un soleil radieux, les enfants et leurs familles se sont retrouvés autour d'un goûter offert par la Mairie. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec encore plus d'œufs et de bonne humeur.



Le Printemps du Pays Cathare organisé par le Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aude, permet de découvrir l'ensemble des pratiques du cyclotourisme gérées par la Fédération Française Vélo.

Cette manifestation, a lieu chaque année sur un site pôle différent en Pays Cathare. Cette année le départ a été du Château d'Arques en direction de Peyrepertusse. Au programme 2 boucles, le samedi et 2 autres le dimanche. Les Couizanais et les Quillanais ont répondu présents.



Les Associations d'Arques ont vu le renouvellement du tissu associatif durant ces mois d'Avril et Mai. Chacune à son tour a fait son assemblée générale, présentant leur bilan moral et financier ainsi que leurs futurs projets.

Madame le Maire a reçu les présidents des associations lors d'une réunion en Mairie afin d'établir le programme et les besoins de matériels. Encore une année riche en animations sur la commune.

Commémoration du 8 mai 1945

Une nouvelle fois les Arquois et Arquoises ont répondu présents pour faire honneur à la mémoire des soldats tombés durant notre guerre. C'est tout d'abord vers le cimetière, que le cortège mené par René Olive, porte drapeau du jour, se dirigea. Madame le Maire a lu un poème avant le dépôt de gerbe et le recueillement. Le cortège a pris la direction du monument aux morts de l'Eglise, où nous attendait d'autres habitants. Après lecture de la lettre du Ministre, le dépôt de gerbe, les noms des soldats énoncés, la Marseillaise a été entonnée. Madame le Maire invita tous les participants à rejoindre la place du village où avait été préparé un apéritif convivial et chacun a pu échanger sous un agréable soleil.



Treck du GRC:

Les organisateurs du Grand Raid du Cathare et les bénévoles ont voulu avant la 11ème édition, faire connaître le circuit qu'emprunte les traileurs du 160km. En totalité ou par tronçons, durant 5 jours, ils ont traversé les villages de la grande course, faisant étape dans les salles communales le soir où les attendait les cuistots avec un délicieux repas partagé. Entre découverte, dépassement de soi en franchissant le pic de Bugarach sous la chaleur, chacun est prêt à renouveler l'expérience.



Animations Arques et ses alentours

Juillet et Août au château, le jeudi matin visité commentée à 10h30

JUIN

14 juin: Fête des Chasseurs concours de pétanques et repas sur la place (**Annulée**)

20 juin : Fête des voisins organisée par l'Association Arcade

21 juin : Fête de la Musique 19h30 au Château- Apéro-concert

26 juin : Concert de l'école de Musique de Limoux-18h30
Place de la Mairie

JUILLET

03 au 17 juillet : Exposition de peinture **Emmanuel BERTRAND** à la maison Déodat Roché

19 au 31 juillet : Exposition de **Keida Perruca** à la Maison Déodat Roché

6 juillet : Marche du Sel à Fourtou organisée par l'Association Salicorne -8h

19 au 20 juillet : Fête locale organisée par le Foyer le Réalsesse - Concours de pétanque /Repas villageois / bal / Messe 10h30)

31 juillet: Animation pêche estivale de 14h à 16h au lac d'Arques

AOÛT

1^{er} au 30 août : Exposition de **Carine Bastide** à la Maison Déodat Roché

9 et 10 août : Foire aux bestiaux de Missègre

14 août: Animation pêche estivale de 14h à 16h au lac d'Arques

29 août : Festival de guitare en Pyrénées audoises, au Château d'Arques



Tous les mardis du 15/07 au 19/08, spectacles de chevalerie et de feu, à partir de 18h30 au château. Restauration « Les Palops » et buvette sur place.

SEPTEMBRE

01 au 30 septembre: Exposition de peinture **Emmanuel BERTRAND** à la maison Déodat Roché

7 septembre: Vide grenier organisé par l'APA – 8h

19 et 20 septembre : Journée du Patrimoine - Visites du Château, Maison Déodat Roché et de l'Eglise avec la participation de l'Association du Patrimoine Arquois

20 septembre : à partir de 19h **Concerts** au château avec **3 groupes** / Restauration et dégustation avec les producteurs locaux et vignerons du territoire

OCTOBRE

23 au 25 octobre : Grand Raid des Cathares

date à définir : Repas automnal- Comité des Fêtes

NOVEMBRE

11 novembre : Commémoration avec la participation des écoles du SIVU et des communes adhérentes

29 novembre: Marché de Noël et bourse aux jouets au château, organisé par l'association des parents d'élèves

Echos de l'école

Le loto des écoles du 22 mars 2025, qui s'est déroulé à Missègre a été un vif succès! Il a rassemblé petits et grands autour des 16 quines et 4 cartons pleins qui ont ravies les joueurs gagnants par la beauté des lots remportés.

Les enfants des écoles se sont réunis le 28 mars 2025, à l'école d'Arques, pour célébrer le Carnaval. Mais le temps venteux et pluvieux du jour, a obligé les enseignants à le réaliser en intérieur, salle Gilbert Raynaud, pour plus de sécurité.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre

aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification

de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins

de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m

de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local

technique > 20 m² : PC

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLER



Etat civil

Les Arquois ont appris avec joie :

- 24 avril, naissance de Selma Puglisi

- 2 mai, mariage de Romain Santoul et Susan Brisbarre.

Rectificatif de l'état civil d'Enora Barbaza Glet



Contacts utiles

Mairie d'Arques

04 68 69 85 62

communedarques@orange.fr

Ecole maternelle d'Arques

04 68 69 84 32

Ecole primaire de Missègre

04 68 69 61 20

Château d'Arques

04 68 69 84 77

site.arques@gmail.com

Maison Déodat Roché et Bibliothèque

04 68 69 82 87

Agence postale d'Arques

04 68 69 82 87

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE

Mairie

Les lundis de 10h à 12h

et vendredis de 10h à 13h.

Bibliothèque municipale, Maison Déodat Roché

Les mardis de 15h à 16h

Agence postale du 1er/07 au 30/09/2025

Lundi: 8h30-12h/13h30-17h

Mardi, mercredi et vendredi 13h30-16h30

Jeudi :13h30-17h

Samedi :9h-12h